3ème édition | MARCHE-EN-FAMENNE

DIMANCHE
6 OCT. 2019

La DH Famenne Ardenne CLASSIC

· GUIDE TECHNIQUE ·

www.famenneardenneclassic.be

NAMUR
Chaussée de Marche 441
081 310 911

MARCHE (P.I de Aye)
Rue de la croissance 8
084 456 438

LIBRAMONT
Route de Neuchâteau 50
061 315 415

ARLON-MESSANCY
Route de Longwy, 594
6700 Arlon

SONAMA
DISTRIBUTEUR OFFICIEL VOLVO
www.sonama.com

Mot du Bourgmestre

Madame,
Monsieur,
Chers amis sportifs,

Depuis trois ans maintenant, la Ville de Marche-en-Famenne est heureuse d'accueillir sur son territoire la Famenne Ardenne Classic. Elle a grandi rapidement, à la vitesse d'un sprinter ! Le Cyclo-club Libramont-Chevigny, dont le sens de l'organisation n'est plus à démontrer, a mis le grand braquet dès le départ et nous offre aujourd'hui un plateau sportif d'un excellent niveau.

La reconnaissance vient également avec, pour la première fois, une retransmission en télévision de cette épreuve un dimanche après-midi sur une chaîne publique, la RTBF. Cette médiatisation permettra aussi de dévoiler une autre facette de Marche-en-Famenne et ses villages. Il nous faut remercier toute l'équipe organisatrice, qui voit ses efforts récompensés, et le Wex, là où se donne le départ.

Depuis le début de cette belle aventure, la Famenne Ardenne Classic s'inscrit pour nous dans une démarche beaucoup plus large : elle doit être une grande fête du vélo. Et elle le sera ! Avec le Pays de Famenne, nous proposons une balade familiale avec un départ au Wex après les coureurs et une fin symbolique sur la vraie ligne d'arrivée. C'est une manière sympathique d'assister à l'événement, mais aussi de vous montrer les nombreux investissements réalisés ces dernières années en faveur du vélo dans notre commune.

Madame, Monsieur, chers amis sportifs, venez nombreux ce dimanche 6 octobre, que ce soit pour pédaler en famille avec vos enfants et, bien évidemment, assister à la course. Soyez les bienvenus à Marche-en-Famenne !

André BOUCHAT
Bourgmestre de Marche-en-Famenne

Avec le soutien de la Wallonie
PROVINCE DE LUXEMBOURG
Wallonie tourisme
CGT
Adeps FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES
Infrasports Construire pour le sport

Organisation

▪ Club Organisateur

ASBL Cyclo Club Libramont-Chevigny
Rue des Vieux Prés 14
6860 Léglise

Site Web : www.ccchevigny.be
E-mail : info@ccchevigny.be

CHEVIGNY CYCLO-CLUB 19 80

www.ccchevigny.be

Ecole de cyclisme
présente dans toutes les catégories d'âge
et toutes les disciplines :

- Route
- Piste
- VTT
- Triathlon

CRABBE N.V. S.A. DAKWERKEN TOITURES

▪ Direction de «La DH Famenne Ardenne Classic»

Suivez-nous sur facebook

Site Web : www.famenneardenneclassic.be

E-mail : info@ccchevigny.be

Directeur course :	Laurent MARS
Coordination générale :	Vincent DELVOSAL
Logistique site départ :	Anthony HUBERT
Logistique site d'arrivée :	Nicolas PAQUOT
Contacts invités VIP :	Vincent DELVOSAL
Permanence & presse :	Camille FELLER
Coordination signaleurs :	Francis STEIFER
Coordination motos-sécurité :	Philippe JACOBY
Médecin-course :	Dr J-R DOUDOU
Speaker :	Freddy HAVELANGE

▪ Jury et officiels

Président :	Carmelo ASTIGARRAGA (ESP - commissaire UCI)
Commissaires :	Jean-Michel VOETS (commissaire UCI)
	Thierry DIEDEREN (commissaire UCI)
	Pascal EECKHOUT
	Martin DEFREYNE (juge d'arrivée)
Commissaires-moto :	Jacques FLEMAL
	Henri COURROUX
Pilotes-moto :	Jean-Marc BETTONVILLE
	Theo GEEROMS
Délégué technique :	Robert BAY
Opérateur résultats :	Paul GOULEM
Photo-finish :	Christian BOUILLOT
Telecoms :	Michel HAVELANGE
Speaker Radio-Tour :	Jean-Pierre COPPENOLLE
Moto info :	Rudy PLOMB
Moto ardoisier :	Freddy HELLIN

▪ Numéros utiles

Direction course :	+32 498 38 63 71
Coordination et secrétariat :	+32 475 65 32 73
Responsable site départ :	+32 495 77 46 92
Responsable site arrivée :	+32 493 73 61 55
Presse-Permanence :	+32 498 38 63 71
Accueil VIP :	+32 475 65 32 73

▪ Services médicaux - Hôpitaux

MARCHE-EN-FAMENNE : Hôpital Princesse Paola
Rue du Vivier 21 - 6900 Marche-en-Famenne
+32 84 21 91 11

BASTOGNE : Hôpital Sainte Thérèse
Chaussée de Houffalize 1 - 6600 Bastogne
+32 61 24 01 11

LIBRAMONT-CHEVIGNY : Centre Hospitalier de l'Ardenne
Avenue de Houffalize 35 - 6800 Libramont-Chevigny
+32 61 23 81 11

Podium (2018)

1er Guillaume Boivin (CAN) *Israël Cycling Academy*

2ème Quentin Pacher (FRA) *Vital Concept*

3ème Danny Van Poppel (NED) *Lotto NL - Jumbo*

Vainqueur (2017)

Moreno Hofland (NED) *Lotto-Soudal*

vermarc

Permanence et formalités de départ

LIEU : Wallonie Expo (WEX) - Rue des Deux Provinces 1 - 6900 Marche-en-Famenne

DIMANCHE 6 OCTOBRE 2019

- 08h00 : ouverture permanence organisation/presse (WEX - entrée Palais 6)
- 10h00 : briefing directeurs sportifs (WEX - salle de réunion Palais 6)
- 10h30 : briefing sécurité course (WEX - salle de réunion Palais 6)
- 10h45 - 12h00 : podium signatures (WEX - Palais 6)
- 12h10 : départ fictif (WEX - Palais 6)
- 12h15 : départ réel - Chée de l'Ourthe (entrée secondaire Camp Roi Albert)

Implantation de l'organisation

SITE DE DÉPART :

L'ensemble des formalités de départ sont organisées à l'intérieur du Wallonie Expo (WEX). Vaste parking à disposition des officiels, équipes et spectateurs.

Wallonie Expo (WEX)
Rue des Deux Provinces 1
6900 Marche-en-Famenne

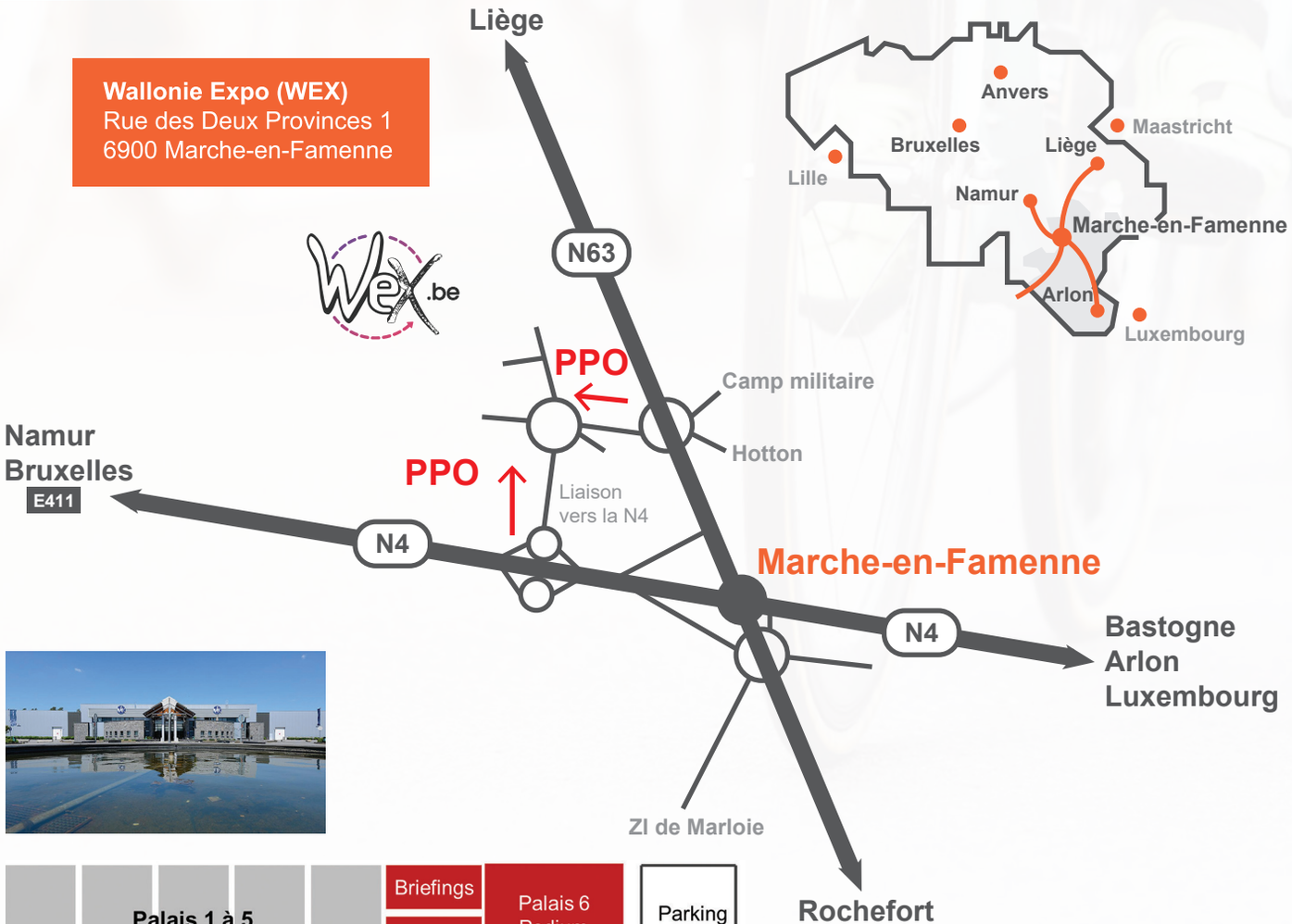

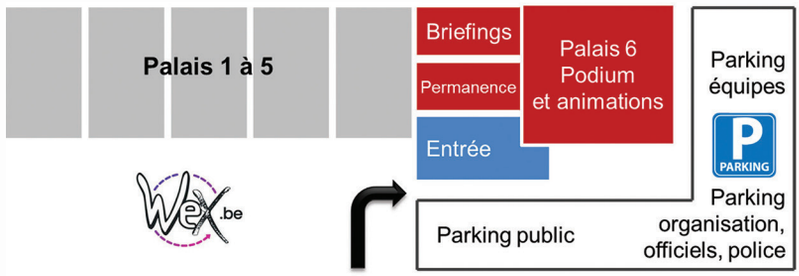

TRANSFERT BUS ÉQUIPES VERS LE SITE D'ARRIVÉE

Itinéraire à suivre :

- Contournement Marche via N839
- N4 puis sortie Rochefort - Aye
- Rond-point de la Pirire : 3ème sortie (Magasin Leenbakker) vers Rue de la Pirire
- Au sommet de la Rue de la Pirire : à droite Rue Cornimont, puis entrer dans la cours de l'Athénée (suivre flèchage)

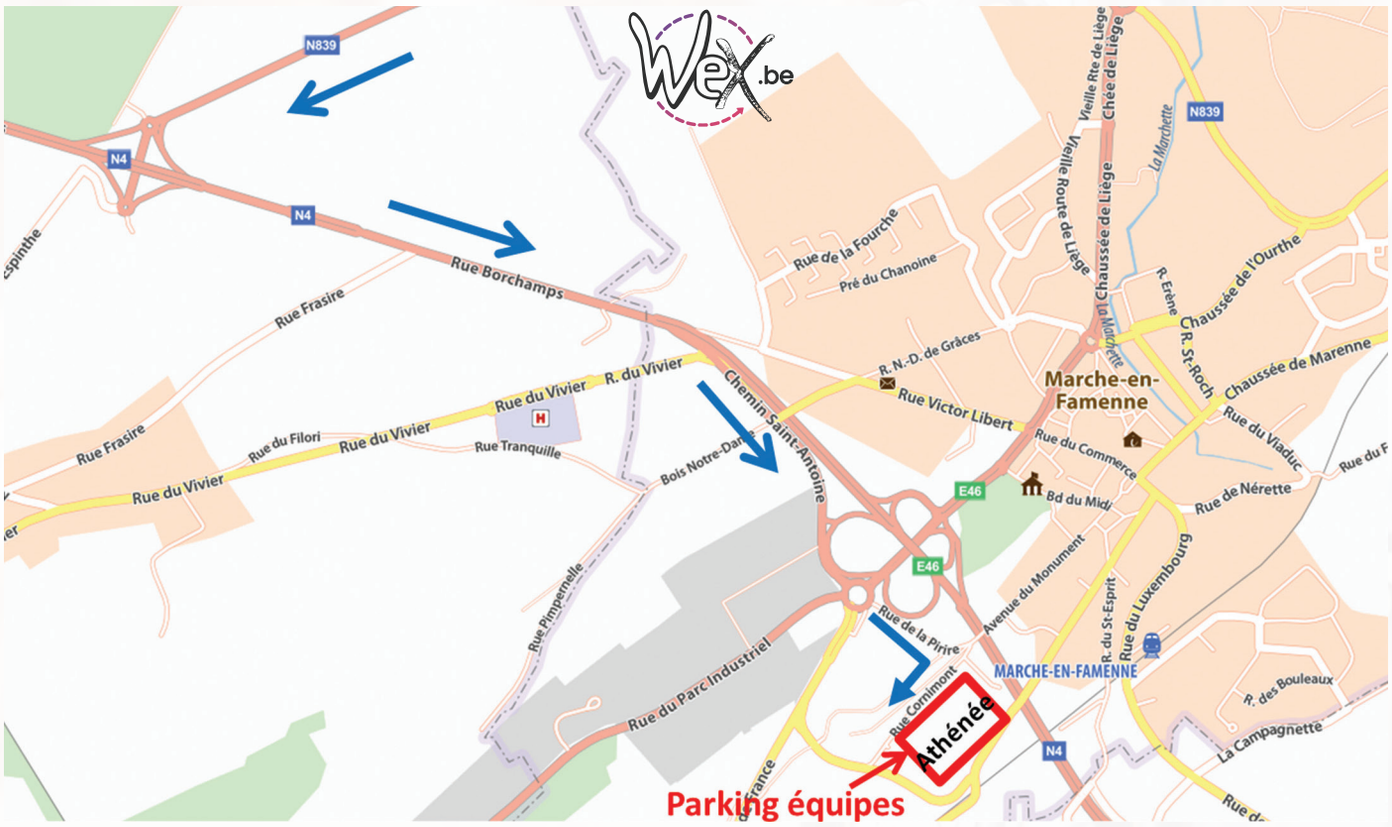

IMPLANTATION DE L'ORGANISATION - SITE D'ARRIVÉE

1. Ligne d'arrivée	Avenue de la Toison d'Or
2. Permanence arrivée	Avenue de la Toison d'Or
3. Vestiaires	Athénée Royal
4. Contrôle médical	Athénée Royal
5. Parking équipes	Athénée Royal (via Rue Cornimont)
6. Parking invités	Rue Cornimont (Athénée) et Rue de la Mocrie
7. Parking staff	Athénée Royal (via Rue Cornimont)
8. Parking officiels	Avenue de la Toison d'Or
9. Espace VIP	Avenue de la Toison d'Or
10. Salle de presse	Place aux Foires (« Comptoir gourmand »)

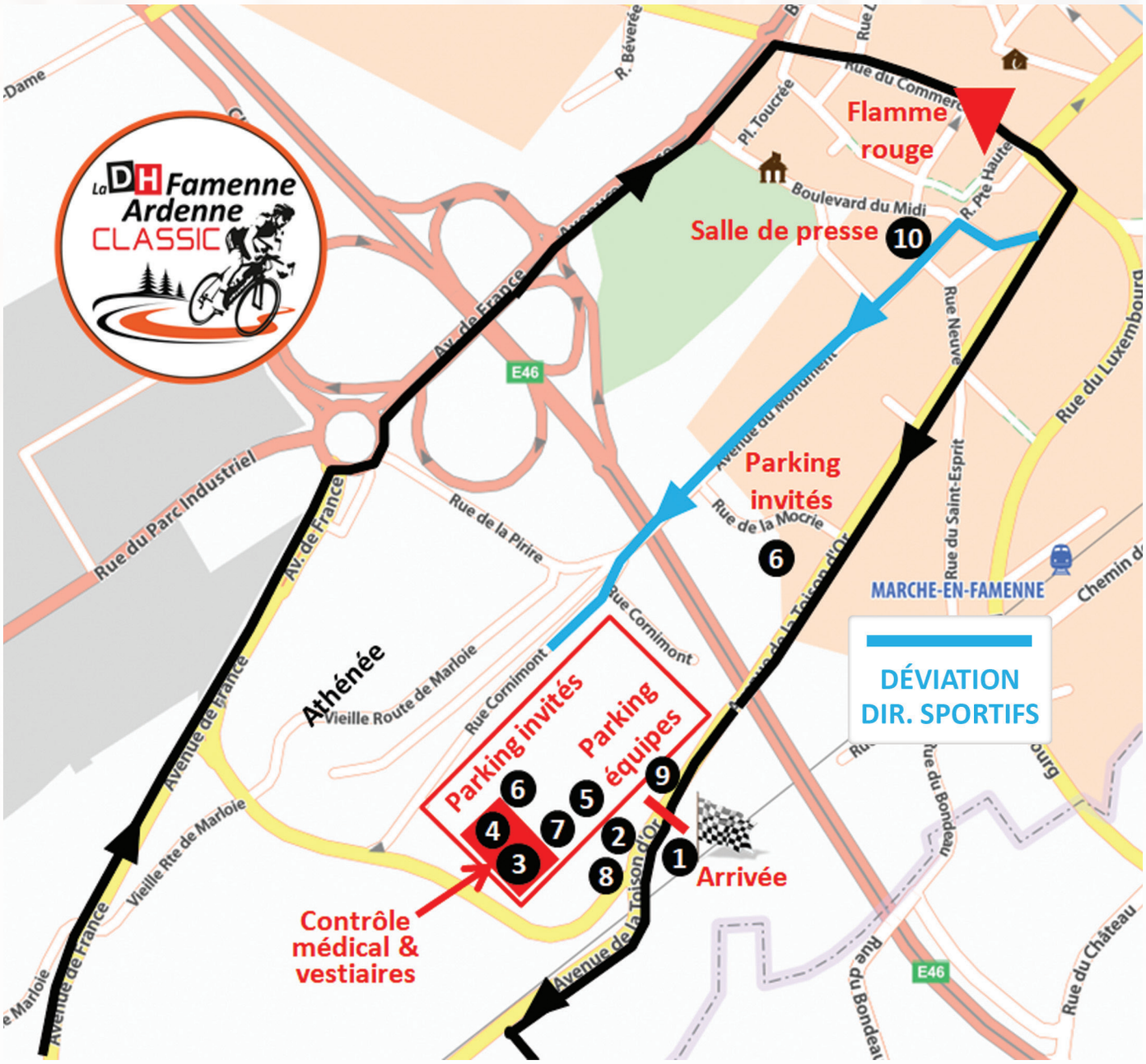

Réglement de l'épreuve

▪ Article 1 - Organisation

L'épreuve dénommée « La DH - Famenne Ardenne Classic » est organisée par le Cyclo Club Libramont-Chevigny ASBL, ayant son siège social Rue des Vieux Prés 14 à 6860 Léglise.

Elle se déroule le dimanche 06 octobre 2019 sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale (UCI). Le départ et l'arrivée auront lieu à Marche-en-Famenne. Le départ sera donné à 12h10 du Wallonie Expo (WEX) et l'arrivée se déroulera sur l'Avenue de la Toison d'or.

La distance est de 180 km (108 km + 3 circuits de 24 km).

▪ Article 2 - Type d'épreuve

La DH Famenne Ardenne Classic est réservée aux hommes Elites et est classée en catégorie ME 1.1 du calendrier Continental Europe Tour. Conformément au règlement de l'UCI, l'épreuve attribue des points pour le classement mondial UCI aux 25 premiers coureurs : 125-85-70-60-50-40-35-30-25-20-15-10-5-5-5 et 3 points pour les coureurs classés de la 16ème à la 25ème place.

▪ Article 3 - Participation

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement UCI, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes : UCI World Teams (max 50%), équipes continentales professionnelles UCI, équipes continentales UCI, équipes nationales.

Conformément à l'article 2.2.003 du règlement UCI, le nombre de coureurs par équipe est de minimum 5 et de maximum 7.

▪ Article 4 - Permanence

L'ensemble des formalités de départ auront lieu au Palais 6 du Wallonie Expo (WEX), Rue des Deux Provinces 1 à 6900 Marche-en-Famenne.

Une permanence sera organisée le dimanche 06 octobre 2019 à partir de 08h00. Elle se situera après le hall d'entrée du Palais 6 du WEX (voir plan du site départ).

L'accueil, la confirmation des inscriptions par les Directeurs sportifs et le retrait des dossards se fera le dimanche 06 octobre 2019 de 08h00 à 09h45.
La réunion des Directeurs sportifs aura lieu le dimanche 06 octobre à 10h00 en présence des membres du jury.

▪ Article 5 - Radio-Tour et communication en course

Les informations course sont émises sur la fréquence Can.1-164.63125 Mhz. L'utilisation des liaisons radio ou autres moyens de communication à distance (« oreillettes ») par ou avec les coureurs est autorisée.

▪ Article 6 - Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par 2 voitures et 1 moto.

▪ Article 7 - Ravitaillement

Deux zones de ravitaillement, pied à terre, sont prévues.
• La première est située dans la partie en ligne, entre les km 73,0 et 73,8.
• La deuxième est située dans les circuits locaux, 100m après la ligne d'arrivée. Le ravitaillement y sera possible après chaque passage de la ligne d'arrivée (km 107,7 – 131,8 et 155,9).

Une zone de collecte des déchets est prévue à l'entame et dans le prolongement de chaque zone de ravitaillement sur une distance de 1km.

▪ Article 8 - Délais d'arrivée

Conformément à l'article 2.3.039 du règlement de l'UCI, tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est pas retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le collège des commissaires, en consultation avec l'organisateur.

Tout coureur ou groupe de coureurs attardés et accusant un retard de plus de 5 minutes par rapport au groupe le plus important (peloton) seront invités à mettre pied à terre. En cas de refus, ils seront considérés comme « coureur mis hors course ».

▪ Article 9 - Itinéraire horaire

L'itinéraire horaire figure dans la brochure officielle de l'épreuve. Cet itinéraire détaillé est tenu à la disposition des coureurs et des suiveurs accrédités à la permanence départ.

▪ Article 10 - Signature de départ

Chaque équipe doit se présenter au complet lors de la signature sur le podium et chaque coureur est tenu, de signer la feuille de contrôle. Cette formalité prend fin au plus tard à 12h00. L'horaire de présentation des équipes sera transmis aux directeurs sportifs au plus tard la veille de la course.

▪ Article 11 - Contrôle antidopage

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation antidopage de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique) s'applique conformément au Décret sur la lutte contre le dopage pris par le Gouvernement de cette Fédération.
Chaque coureur a l'obligation de s'assurer personnellement s'il doit subir le contrôle antidopage.

Le local destiné au contrôle antidopage se situe à l'Athénée Royal de Marche-en-Famenne, Avenue de la Toison d'Or 71. L'itinéraire d'accès au local destiné au contrôle antidopage figure dans la brochure officielle de l'épreuve. Il fera l'objet d'un flèchage à partir de la ligne d'arrivée.

▪ Article 12 - Protocole

Les 3 premiers de l'épreuve, ainsi que le vainqueur du Prix du Meilleur Grimpeur, doivent se soumettre à la cérémonie protocolaire en respect de l'article 1.2.112 du règlement de l'UCI.

Ils se présenteront dans un délai maximum de 10 minutes après leur arrivée.

▪ Article 13 - Pénalités

Le barème des pénalités de l'UCI est le seul applicable.

▪ Article 14 - Prix (barême UCI)

Le total général des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de 15.020€ : **14.520€**
(distribution selon le barême UCI - voir tableau ci-dessous) **+ 500 €** (vainqueur du Prix de Meilleur Grimpeur) :

Place	Prix	Place	Prix
1	5.785 €	**11**	150 €
2	2.895 €	**12**	150 €
3	1.445 €	**13**	150 €
4	715 €	**14**	150 €
5	580 €	**15**	150 €
6	435 €	**16**	150 €
7	435 €	**17**	150 €
8	290 €	**18**	150 €
9	290€	**19**	150 €
10	150 €	**20**	150 €

▪ Article 15 - Prix du Meilleur Grimpeur

Une prime d'un montant de 500€ sera attribuée au vainqueur du Prix du Meilleur Grimpeur. Le lauréat est dans l'obligation de terminer l'épreuve dans les délais fixés à l'article 8 pour recevoir le prix.

Pour déterminer le lauréat, des points seront attribués lors du passage au sommet des côtes répertoriées pour le classement de ce Prix. 3pts, 2pts et 1pts seront respectivement attribués aux 3 premiers coureurs à passer au sommet de chacune de ces côtes.

En cas d'égalité de points à l'issue de l'épreuve, le nombre de premières places au sommet des côtes sera prioritaire. Si l'égalité persiste, le classement final de la course sera déterminant.

La liste des côtes répertoriées pour le classement du Prix du Meilleur Grimpeur figure dans la brochure officielle de l'épreuve. Cette liste sera tenue à la disposition des coureurs et des suiveurs accrédités à la permanence départ.

▪ Article 16 – Soins médicaux

Les soins médicaux en course sont assurés par un médecin désigné par l'organisateur. Deux ambulances suivent toute l'épreuve.

▪ Article 17 - Flèchage

L'itinéraire de la course est entièrement signalé au moyen de flèches directionnelles noires sur fond jaune. Un modèle de ces flèches sera exposé à la permanence.

Des flèches d'autres couleurs seront utilisées pour les itinéraires à suivre pour les accès départ, arrivée, way-in/way-out,... Un modèle de ces flèches sera exposé à la permanence.

La signalisation sera placée au plus tard la veille de la course. Cette signalisation n'engage en aucun cas la responsabilité des organisateurs, les concurrents étant supposés connaître le parcours. La plus stricte observance du Code de la Route et la plus grande prudence sont recommandées aux concurrents et aux suiveurs.

Nos partenaires média

Parcours : 180 km

(108 km + 3 x 24 km)

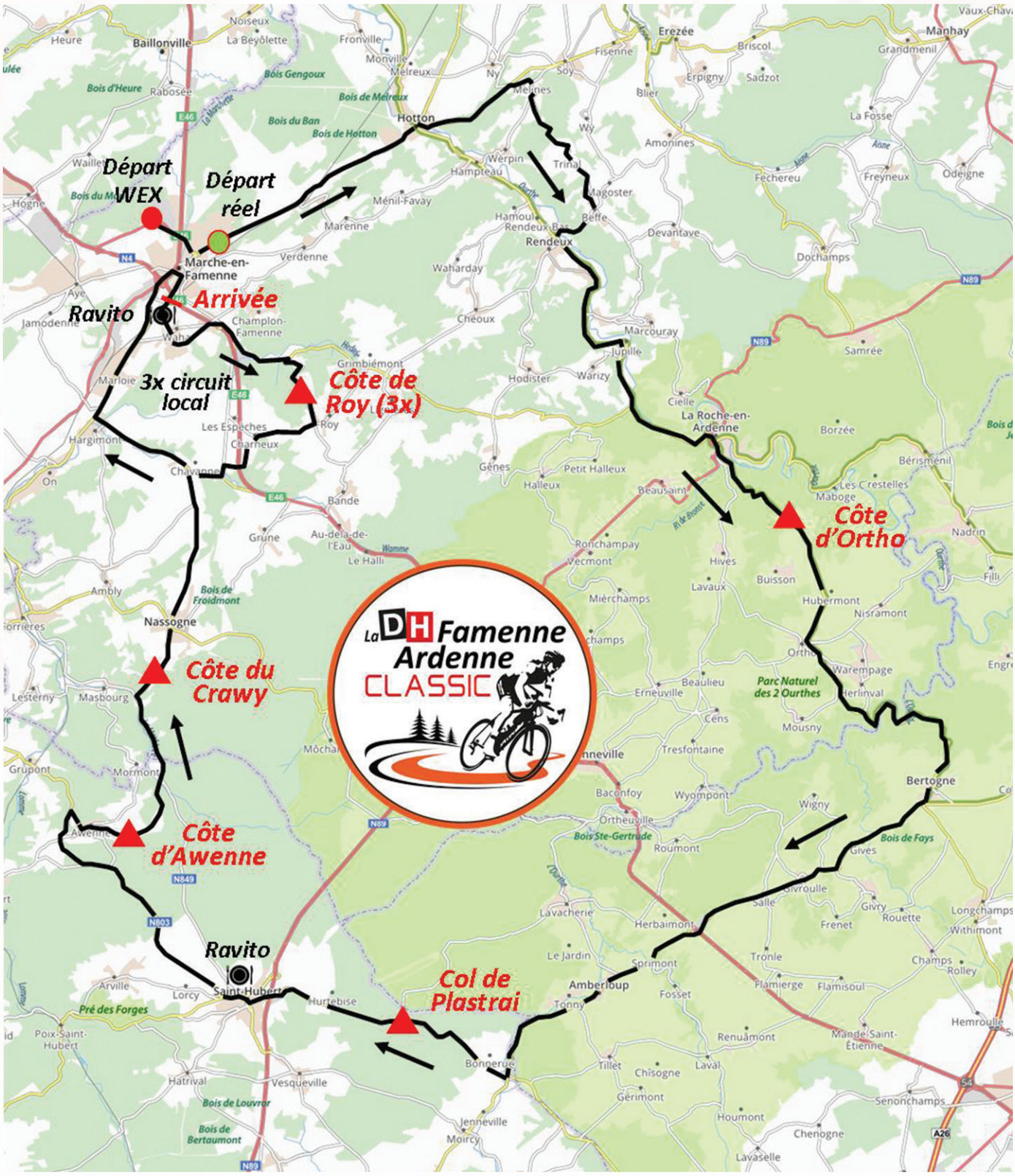

Circuit local : 24 km

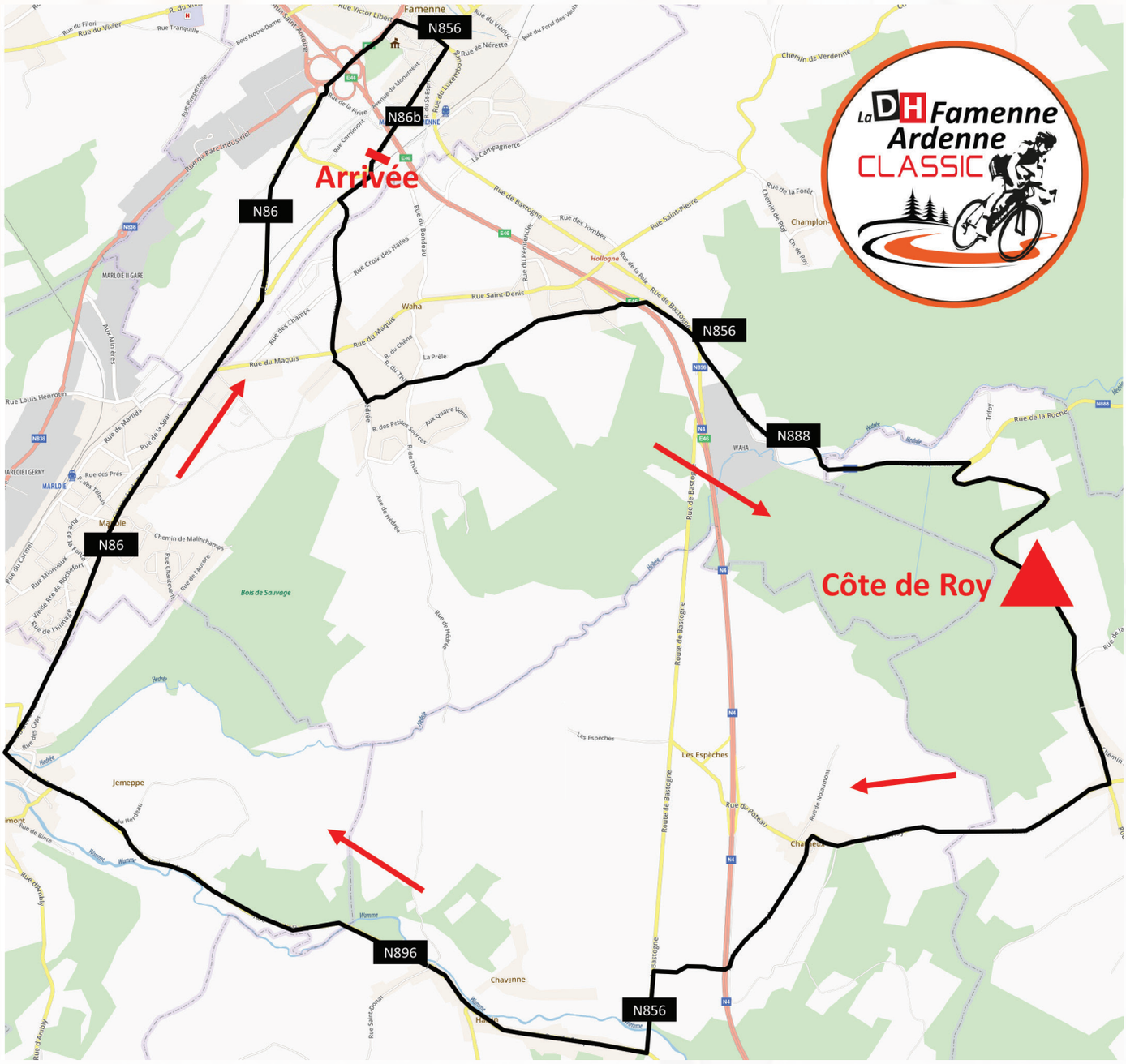

▪ Profil circuit local

3 derniers km

▪ Profil 3 derniers kilomètres

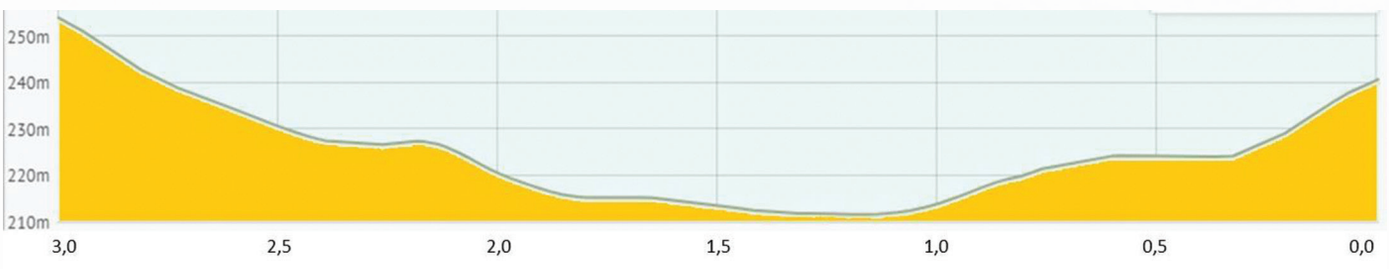

Itinéraire & horaire

LA DH FAMENNE ARDENNE CLASSIC 2019

Km +	Itinéraire		Horaire 40km/h
MARCHE-EN-FAMENNE			
0,0		WEX (départ fictif)	12h10
0,5	N839	Marche-en-Famenne	
1,5	N839-N86	Carrefour direction Hotton	
2,7	N86	Chaussée de l'Ourthe - entrée camp militaire	
0,0	**N86**	**Chaussée de l'Ourthe - entrée camp militaire (départ réel)**	**12h15**
HOTTON			
1,4	N86	**DANGER : Passage à Niveau**	12h17
2,0	N86	Bourdon - **DANGER : 3 x Ilot central dans la traversée de Bourdon (sur 1500m)**	12h18
6,5	N86	Hotton - **DANGER : Ilot central**	12h25
7,7	N86-N807	Hotton - à droite après le pont (Rue Haute, direction Soy - Erezée)	12h27
EREZEE			
11,0	N807-VC	Carrefour à droite direction Mélines - **DANGER : Descente sinueuse**	12h31
11,9	VC	Mélines - à droite direction Werpin-Beffe	12h33
12,5	VC	Mélines - à gauche direction Trinal	12h34
RENDEUX			
14,8	VC	Trinal	12h37
16,8	VC	Beffe - à droite vers Rendeux - **DANGER : Mauvais revêtement en descente**	12h40
18,6	VC-N833	Rendeux-Haut - à gauche vers La Roche - **DANGER : Ilot central**	12h43
21,4	N833	Marcourt	12h47
23,4	N833	Jupille	12h50
25,8	N833	Vecpré	12h54
LA ROCHE-EN-ARDENNE			
28,8	N833	La Roche (Rue du Chalet) - **DANGER : Ilot central**	12h58
29,3	N833-N834	La Roche - tout droit direction Bertogne-Ortho (Rue Nulay, Route d'Ortho)	12h59
32,3	N834	**GPM 1 : Côte d'Ortho**	13h03
35,0	N834	Hubermont	13h07
37,3	N834	Ortho (tout droit - direction Bastogne) - **DANGER : Ilot central**	13h11
41,1	N834	Ferme-au-Pont	13h17
BERTOGNE			
46,0	N834	Bertogne	13h24
47,0	N834-N826	Bertogne (tout droit direction Marche-Libramont) - **DANGER : Rond-point**	13h25
49,0	N826	Gives	13h28
51,3	N826	Givroulle	13h32
52,8	N826	Salle	13h24
SAINTE-ODE			
55,3	N826	Barrière Hinck (tout droit direction Libramont)	13h28
56,8	N826	Sprimont	13h40
58,4	N826	Amberloup	13h43

LIBRAMONT-CHEVIGNY			
63,6	N826-N848	Bonnerue (à droite direction Saint-Hubert)	13h50
SAINT-HUBERT			
67,6	N848	**GPM 2 : Col de Plastrai**	13h57
71,5	N848	Saint-Hubert (Rue de Lavaux - Rue Herman)	14h02
72,6	N848-N849	Saint-Hubert (à droite Pl. du Marché - Rue de la Fontaine) - **DANGER: pavés en descente**	14h03
72,9	N849-N808	Saint-Hubert (à gauche Av. des Chasseurs Ardennais) - **DANGER : rond-point**	14h04
73,0	N808	**Zone de ravitaillement**	14h04
73,8	N808-N803	Saint-Hubert - A droite (route de Grupont) direction Rochefort	14h05
82,7	N803-VC	Awenne (à droite Rue du Ry Bellerose)	14h19
83,7	VC	Awenne (Grand Rue, Rue du Fourneau St-Michel)	14h21
85,0	VC	**GPM 3 : Côte d'Awenne**	14h22
	VC	**DANGER : descente sinueuse dans les bois**	
87,4	VC-N849	Fourneau Saint-Michel (à gauche direction Nassogne)	14h26
NASSOGNE			
90,2	N849-VC	Carrefour à droite direction Nassogne (Côte du Crawy)	14h30
92,5	VC	**GPM 4 : Côte du Crawy**	14h34
92,9	VC-N889	Nassogne (Rue de Masbourg - à droite Rue de la Pépinette)	14h34
93,0	N889-VC	Nassogne (à gauche direction Marche - Rue de Marche)	14h35
93,5	VC	**DANGER : rétrécissements avec plateau surélevé (4x sur 600m)**	14h35
98,0	VC-N896	Harsin (à gauche direction Rochefort) - **DANGER : ilôt central en sortie de carrefour**	14h42
MARCHE-EN-FAMENNE			
101,3	N896-N86	Hargimont (à droite direction Marche-Liège)	14h47
102,1	N86	Marloie - **DANGER : ilôt central**	14h48
104,3	N86	Marche-en-Famenne (Avenue de France) - **DANGER : ilôt central**	14h51
105,6	N86	**Marche-en-Famenne (Rond-point Pirire - tout droit) - DANGER : ilot central + rond-point**	14h53
106,5	N86	Marche-en-Famenne (Boulevard urbain - à droite Rue du Commerce)	14h54
	N856	Marche-en-Famenne (rue du Commerce) - **DANGER : rue étroite**	
106,9	N856-N86b	Marche-en-Famenne (à droite Avenue de la Toison d'Or)	14h55
107,7	**N86b**	**Marche-en-Famenne (ligne d'arrivée - 1er passage)**	**14h57**
	N86b	**Zone de ravitaillement**	
108,0	N86b-VC	Marche-en-Famenne (à gauche - Rue Pierre-St-Hubert puis Rue de la Carrière)	14h58
109,0	VC	Waha (Rond-point - tout droit Rue de Hédrée) - **DANGER : rond-point**	14h59
109,4	VC	Waha (à gauche Rue Pachis des Boeufs puis Rue du Petit-Bois)	14h59
111,2	VC-N856	Hollogne (Rue de la Rochette - tout droit vers La Roche)	15h02
111,7	N856-N888	Hollogne (Route de Bastogne - à gauche vers La Roche)	15h03
113,8	N888-VC	A droite vers Roy (Rue de la Hazette)	15h06
116,2	VC	**GPM 5 : Côte de Roy**	15h09
117,0	VC	Roy (à droite - Chemin de Charneux)	15h10
NASSOGNE			
118,7	VC	Charneux (Rue de Roy) - **DANGER : descente avec rétrécissement et virage serré à gauche**	15h13
119,0	VC	Charneux (tout droit - Rue Fontaine blanche)	15h14
120,5	VC-N856	Harsin (Route de Bastogne - à gauche direction Nassogne)	15h16
121,0	N856-N896	Harsin - Carrefour à droite direction Rochefort-Marloie	15h17
122,1	N896	Harsin - **DANGER : ilôt central 2x**	15h18

MARCHE-EN-FAMENNE			
125,5	N896-N86	Hargimont (à droite direction Marche-Liège)	15h23
126,5	N86	Marloie - **DANGER : ilôt central**	15h25
128,7	N86	Marche-en-Famenne (Avenue de France) - **DANGER : ilôt central**	15h28
129,8	N86	Marche-en-Famenne (Rond-point Pirire - tout droit) - **DANGER : ilot central + rond-point**	15h30
130,7	N86-N856	Marche-en-Famenne (Bd urbain - à droite rue du Commerce)	15h31
	N856	Marche-en-Famenne (rue du Commerce) - **DANGER : rue étroite**	
131,0	N856-N86b	Marche-en-Famenne (à droite Avenue de la Toison d'Or)	15h32
131,8	**N86b**	**Marche-en-Famenne (ligne d'arrivée - 2ème passage)**	**15h33**
	N86b	**Zone de ravitaillement**	
140,3	VC	**GPM 6 : Côte de Roy**	15h45
155,9	**N86b**	**Marche-en-Famenne (ligne d'arrivée - 3ème passage)**	**16h09**
	N86b	**Zone de ravitaillement**	
164,4	**VC**	**Côte de Roy**	**16h21**
180,0	**N86b**	**Marche-en-Famenne (ligne d'arrivée - 4ème passage)**	**16h45**

INTERBLOCS
BÂTIR ET CRÉER EN BÉTON

Tecniba
Quincaillerie Bastogne

MOBALPA
MARCHE-EN-FAMENNE
WWW.MOBALPA-MARCHE.BE

COLLARD & CO
ASSURANCE
CRÉDIT
LEASING

Jacquemin
IVECO Rochefort

Nos partenaires logistiques

ECOFORAGE
PUITS POMPES GEOTHERMIE

ACIER BETON ARME ACCESSOIRES BATIMENT
GROUP
DELRUE
WWW.GROUPDELRUE.BE
CONSTRUCTION METALLIQUE

DÉPARTEMENT LOCATION SANITAIRE
Cabi-lux
sodelux
LA MAITRISE DE L'EAU
LIBRAMONT
061/23 07 80 • cabi-lux@sodelux.be

Principales difficultés

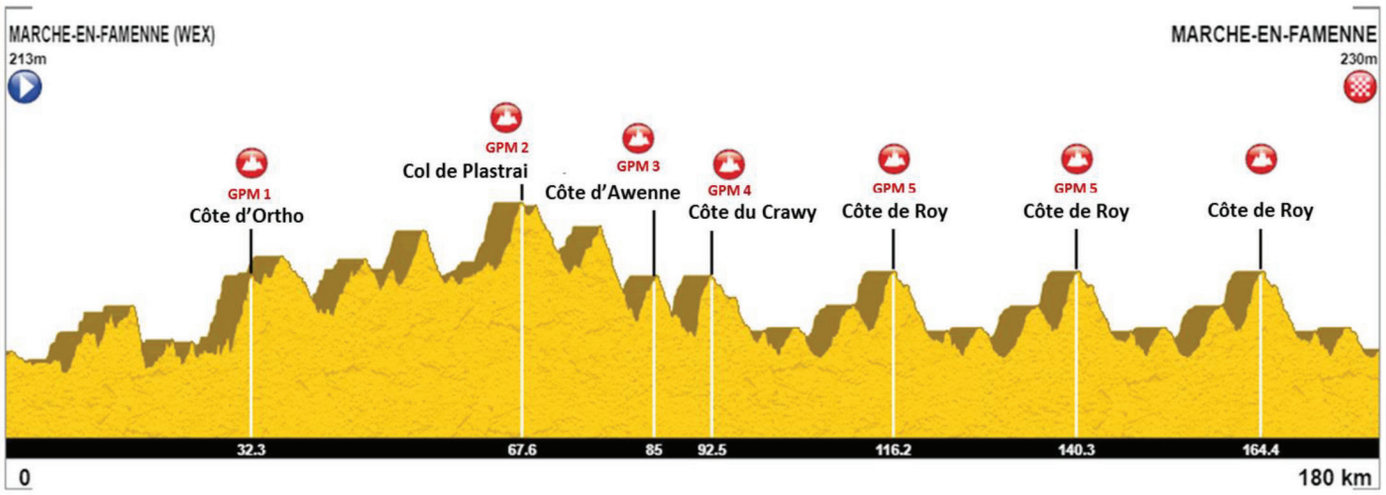

Prix du Meilleur Grimpeur

▪ Côtes répertoriées :

• GPM1	Km 32,3	Côte d'Ortho	3,0 km	5,5%
• GPM2	Km 67,6	Col de Plastrai	3,0 km	4,6%
• GPM3	Km 85,0	Côte d'Awenne	2,3 km	4,5%
• GPM4	Km 92,5	Côte du Crawy	2,0 km	6,8%
• GPM5	Km 116,2	Côte de Roy (1er passage)	2,3 km	4,8%
• GPM6	Km 140,3	Côte de Roy (2ème passage)	2,3 km	4,8%

Remarque :
Le 3ème (dernier) passage de la Côte de Roy (km 164,4) n'est pas pris en compte pour le Prix du Meilleur Grimpeur.

VAN | RYSEL
partenaire du
CHEVIGNY
CYCLO-CLUB
19 80

Arnaud De Lie
Champion de Belgique sur route 2019
Catégorie Juniors

Nos partenaires

Cambrils Park
SPORT VILLAGE

VAURIEN

Azur en Ardenne
Hotel | Restaurant | Wellness
WEX.be
SONAMA
NAMUR - MARCHE - LIBRAMONT - ARLON
ISRAEL CYCLING ACADEMY
Retransmission en direct des images de la course sur
rtbf
rtbf auvio
EUROSPORT
DH Les Sports
WEX.be
SONAMA
NAMUR - MARCHE - LIBRAMONT - ARLON
lotto
Avec le soutien de la
Wallonie
Marche en Famenne
Wallonie tourisme CGT
PROVINCE DE LUXEMBOURG
Graphisme : A6t-Concept